

*Spécial élections*

n° 51 – Mars 2011

# Contact



Commune de Bottens



CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



# BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

**Sylvain Brandt**

Ch. de Jorattez 10

1052 Le Mont-sur-Lausanne

[www.brandtjardins.ch](http://www.brandtjardins.ch)

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE  
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS  
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08  
Natel 079 691 44 06



*Peinture • Papier-peint • Moquette  
Parquet • Tapis • Carrelage*

**Bruno SCHATZMANN**

Les Placettes ♦ 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 ♦ Natel 079 321 13 13 ♦ Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...  
...tout simplement*



**DENIS MATHYS**  
ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS  
Chemin du Ru 22  
[www.mathys-paysages.ch](http://www.mathys-paysages.ch)

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: [de.mathys@bluewin.ch](mailto:de.mathys@bluewin.ch)  
Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

# Edito

La rédaction de Contact s'est à nouveau mobilisée pour vous présenter un numéro « Spécial élections ».

Les enjeux de ces élections ne sont pas à démontrer. Le fonctionnement d'une commune telle que Bottens n'est pas une tâche aisée. Nous devons pouvoir compter sur nos autorités tant exécutives que législatives. Il s'agit pour nous citoyens de prendre un temps de réflexion avant de glisser notre bulletin dans l'urne. Ce journal est là pour vous y aider. Vous y lirez une interview de notre Syndic, qui quittera ses fonctions à la fin de cette législature ainsi qu'un bilan du travail non négligeable, réalisé par nos deux municipaux sortants, Raymonde Gyger et Pierre Nicod. A la lecture de ces trois articles vous constaterez aisément que le travail de municipal n'est pas une sinécure, qu'il demande un engagement solide de la part des prétendants à ce poste.

Béatrice Métraux et Philippe Ruchat, qui briguent un nouveau mandat, se sont pliés au jeu des questions. Vous pourrez ainsi aisément y découvrir un bilan très concis de cinq ans de législature. Six nouvelles candidatures sont portées à votre attention. Faites donc rapidement connaissance de ces candidats.

Passons au Conseil communal et découvrez la liste des candidats qui s'offrent à vos suffrages. Consultez consciencieusement le calendrier de ces élections afin de ne pas arriver au mauvais moment pour glisser votre bulletin dans l'urne !

Le temps des élections marquera le retour du printemps mais Contact lui, ne marquera son retour qu'en septembre.

*Agnès Fivat*



**Prochaine parution : septembre 2011**

***Veillez remettre vos textes jusqu'au vendredi 26 août à l'adresse du journal : [journalcontact@bottens.ch](mailto:journalcontact@bottens.ch)***

*Photos: Patricia Riva*

# Ils quittent leur fonction



## Jean-Paul Guignard, 17 ans de syndication

Difficile de se remémorer avec précision les événements exacts de la gestion de Bottens durant ce laps de temps. Mais pour notre Syndic Jean-Paul Guignard, en charge de la fonction depuis 1994 et qui achève son parcours, à la fin de cette législature, c'est un jeu d'enfant.

1. *Le patrimoine immobilier s'est étoffé depuis 1994. Dans un ordre aléatoire: les chemins d'AF (amélioration foncière), le collège des Lionceaux, les appartements du Cottin, la déchetterie, l'administration communale, la mise en séparatif d'une bonne partie du village. Qu'est-ce qu'on oublie?*  
Le refuge et la place TL.
2. *Les finances: en 1994, la dette était de 2 mio alors qu'aujourd'hui elle est de 6,5 mio. On a trop dépensé?*  
Non, de gros investissements comme le collège des Lionceaux (2 mio), l'épuration (3,5 mio), le Cottin (1,5 mio) et la déchetterie (0,5 mio) ont été votés par le Conseil communal car ils étaient indispensables. En outre, certains rapportent de l'argent.
3. *Démographie: en 1994, on était 840 habitants, aujourd'hui on est 1100. Si on suit le développement de l'arc lémanique, on va devoir se serrer à Bottens?*  
Non. Il est prévu d'être 1200 habitants en 2013 et au maximum 150 de plus dans une dizaine d'années.
4. *PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) : Bottens assiste en qualité d'observateur aux séances. Notre village a-t-il vraiment un rôle à jouer dans cet organisme?*  
Non, mais il est indispensable d'être au courant de l'évolution de la région lausannoise. Par contre, Bottens est membre de Lausanne-région ce qui a été bénéfique lors de la réalisation de la ligne 60 ou encore de celle des crèches par exemple.
5. *Les jeunes: ils sont plus nombreux et plus turbulents qu'en 94. La commune a fermé leur local. Y a-t-il une recette pour apaiser leurs excédents hormonaux?*  
La Municipalité tente de trouver une nouvelle solution avec encadrement.
6. *Impôts : ils sont restés stables, mais certaines taxes ont enflé et on nous en promet d'autres. Donc on paie plus pour la commune qu'avant. Doit-on déménager à Schwytz?*  
Des gros investissements comme le réseau d'épuration étaient incontournables et ont pesé sur les finances communales. De plus, les taxes de Bottens étaient vraiment trop bon marché. Il a fallu impérativement les actualiser.

7. *Les jeunes (bis): 66% des Bottanais sont propriétaires. La pression sur l'immobilier est telle que les jeunes ne trouvent plus à se loger à bon marché en début de vie professionnelle. Voulez-vous les chasser et ne garder que d'autres tranches d'âge meilleures contribuables?*  
Non. La marge de manoeuvre de la commune est ténue. Néanmoins, Bottens offrira 4 appartements à loyer modéré pour les jeunes, fin 2011 dans le bâtiment du pressoir.
8. *Agriculture: On avait 24 exploitations en 1994. On en a 16 aujourd'hui. Combien en aura-t-on dans 17 ans?*  
Entre 8 et 10
9. *Forêts: le point culminant c'était bien-sûr 1999 avec Lothar. Mais il y a aussi le bostryche omniprésent. Ces forêts c'est des bêtes à chagrin ou quoi?*  
C'est surtout une source de richesse et de bien-être pour la population. C'est un patrimoine magnifique qu'il convient d'entretenir.
10. *Péréquation financière: Ça n'existait pas en 1994. Pour Bottens c'est une bonne chose?*  
Son but est de limiter les disparités entre communes. C'est une caisse de solidarité. Bottens est légèrement bénéficiaire.
11. *Cité-dortoir: le phénomène s'est accentué depuis 1994. On est pendulaire, on dort à Bottens: La Municipalité ne peut-elle vraiment rien faire pour freiner la tendance?*  
La solution consisterait à implanter une zone industrielle comme au Mont ou à Etagnières. Mais l'Etat s'oppose à la dispersion de ces zones dans les villages.
12. *Développement durable: Un mot qu'on ne prononçait pas au Conseil en 1994 et qu'on nous sert à toutes les sauces aujourd'hui. On en fait assez à Bottens dans ce domaine?*  
On n'en fait jamais assez dans ce domaine.
13. *Frein à l'endettement: Durant cette législature, les taux d'intérêts étaient exceptionnellement bas. Mais à cause du frein à l'endettement, on n'a pas osé investir. Un Syndic approuve-t-il ce garde-fou qui n'existait pas à l'époque?*  
Oui. On a choisi une limite, on s'y tient. On n'a pas le droit de léguer une dette monstrueuse aux générations futures.
14. *Fusion : en 2005 tu disais au Conseil communal: "Si notre commune veut être libre et indépendante, il faut qu'elle compte 1200 à 1500 habitants". Tu maintiens ces propos?*  
Certainement. Une collaboration avec d'autres communes mérite d'être étudiée. On choisira librement après.

### **En bref, pour ces 4 dernières législatures:**

*La plus belle réussite:* la ligne 60

*Le plus grand regret:* rien à première vue

*L'ambiance durant les séances de Municipalité: perfectible*  
*Les rapports avec le Conseil communal: excellent*  
*L'évolution de la durée du temps de travail: tendance à l'augmentation et variable selon les années*  
*La complexification des affaires: RAS*  
*Un conseil au futur Syndic: ....ou à la future Syndique...: aimer son village*  
*3 réalisations incontournables pour la future Municipalité: la réorganisation scolaire, la mise sur pied de l'horaire continu à l'école, le projet de fusion*

### **Vrai, faux ou joker ?**

*Le jumelage avec Guéreins est plus que grippé: vrai, c'est dommage!*  
*La place du village, c'est pour bientôt: vrai*  
*LA STEP a encore de nombreuses belles années devant elle: vrai, avec une modernisation*  
*Le chemin de l'Arzillier sera un jour interdit à la circulation automobile: faux*  
*La circulation automobile dans Bottens est totalement maîtrisée: faux*  
*La nouvelle épicerie-poste est un objet de fierté pour la Municipalité: vrai*  
*Les nouveaux bâtiments route de Lausanne sont trop serrés: jok...euh...vrai*  
*La qualité de vie des Bottanais s'est améliorée durant ces 4 législatures: vrai*  
*On va bientôt faire du thé ou du pastis avec l'eau des sources récemment découvertes: vrai*  
*Avec cette future prise en charge des écoliers on ne va jamais s'en sortir: faux*  
*L'EFAJE (accueil familial de jour), ça coûte vraiment une fortune: faux*  
*La nouvelle zone artisanale ne se fera jamais à Bottens: faux*  
*Le 900e a rencontré un succès à la hauteur des ambitions des organisateurs: vrai*  
*Le livre d'Eric Vion restera à jamais la référence sur Bottens: vrai*  
*Il faudrait au moins deux dames à la Municipalité: euh...vrai*  
*A la fin de la course de la Municipalité au Viet-Nam, je pleurerai sûrement une petite goutte: faux*

*Pascal Mouillet*



✦ Maîtrises fédérales

Sébastien ALLAZ  
 Dominique RIME

## **Michel Rime SA**

- Ⓜ Chauffage
- Ⓜ Sanitaire
- Ⓜ Conduites en fouilles

Ch. de l'Arzillier 3 1040 Echallens Tél 021 881 11 70 Fax 021 882 10 57

## ***Boulangerie-Alimentation***

Ouvert 7/7 – 021 881 66 01

[www.boulangerieclement.ch](http://www.boulangerieclement.ch)

1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

lundi-vendredi: 6h-12h30 / 15h-19h

samedi: 7h-12h30 / Dimanche: 7h-12h / 17h30-19h

*P.***Clément**



## Raymonde Gyger, municipale

Raymonde Gyger a été la première femme élue à la Municipalité de Bottens en 1998.

Elle va œuvrer avec passion et dévouement tout au long de ces années tenant les rênes d'un dicastère difficile, comprenant notamment les affaires sociales, la police, la protection civile, le service du feu et les bâtiments.

### **Bâtiments :**

Tout au long de ses mandats, elle gèrera plusieurs constructions :

Le refuge en 2000 suite à l'ouragan Lothar qui décima la forêt des Planches-Riandes, la transformation du collège du Cottin en appartements, la réfection du sol et des façades de la grande salle, la création de deux classes dans le collège des Lionceaux, les transformations de la Maison de Commune, celles du bâtiment des Placettes. Et pour ce printemps les transformations du pressoir en appartements à loyers modérés. La réfection des façades de l'Eglise catholique a été menée en collaboration avec les monuments historiques ainsi qu'avec celle de Monsieur Alexandre Altmann qui s'est occupé gracieusement du suivi du chantier. Grâce aux fonds de la Confrérie protestante, un nouveau vitrail a pu être posé au Temple.

### **Service du feu :**

Le service du feu a vu le rapprochement des corps de pompiers de Bottens et Froideville. Les Municipalités dépendant du détachement de premiers secours du Haut-Talent qui regroupe Bretigny, Morrens, Cugy, Froideville et Bottens sont en train de finaliser une convention et un règlement de collaboration entre ces différents corps.

### **Protection civile :**

Notre Municipale est Présidente du comité de la *protection civile du Gros-de-Vaud*.

### **Police :**

Certainement la tâche la moins gratifiante à laquelle notre Municipale a dû s'astreindre ! Que d'heures passées à gérer les nombreuses incivilités commises dans notre village, à se déplacer au poste de gendarmerie pour déposer des plaintes, à se rendre au tribunal pour y témoigner, à discuter avec les différentes parties pour tenter de régler des conflits...

### **Affaires sociales :**

A travers Lausanne-Région, Raymonde Gyger, dès 2002, a présidé la *commission de toxicomanie*. Cette association réunit des membres politiques et professionnels dans le domaine de la toxicomanie et autres addictions.

Elle fait partie aussi du *groupe de travail de la Petite Enfance*.

Elle est membre du comité de l'*ARSPE*, association régionale de l'aide sociale pour Prilly et Echallens. Dans ce cadre, elle a fait partie d'un groupe de travail qui a créé l'*Agence Intercommunale d'Assurances Sociales*, nécessaire suite au regroupement des agences en un seul centre car les communes ne les gèrent plus elles-mêmes.

Enfin, un travail important qui occupe une grande partie de son dicastère social est la présidence de l'*EFAJE, entraide familiale et accueil de jour des enfants pour le Gros-de-Vaud et environs*. La loi oblige les communes à se regrouper pour l'accueil des enfants en préscolaire. Cela représente 44 communes, 4 garderies et plus de 100 accueillantes en milieu familial (mamans de jour).

A la question de savoir ce qu'elle ferait encore d'un coup de baguette magique, sans s'occuper des restrictions budgétaires, les vœux fusent: créer une garderie dans les futurs immeubles de la commune avec des services tels que médecin, physio ou autre. Créer des appartements protégés au même endroit pour rapprocher les seniors et les enfants. Aménager les sous-sols de la maison de commune et en restaurer les façades. Trouver une solution pour que nos jeunes se sentent bien à Bottens et se conduisent de façon positive.

Raymonde Gyger quittera ses fonctions à regret mais avec le sentiment d'avoir accompli de nombreuses choses utiles à notre village. Elle emportera avec elle des moments d'amitié, de rire, de prises de bec mais aussi de tristesse notamment lors de la disparition de Gérard Bober, notre précédent boursier.

*Agnès Fivat*



## Pierre Nicod, municipal

Durant son long engagement au service de notre commune, Pierre Nicod a vu le travail d'un municipal fortement augmenter et se complexifier.

Il a pris ses fonctions de municipal en 1994. Auparavant, il avait été membre du Conseil communal pendant deux législatures, siégeant à la commission des finances pendant 4 ans puis Président et Vice-président en alternance pendant la législature suivante.

Au début de son mandat de municipal, il a été pendant huit ans **Président de la commission scolaire primaire du groupement de Bottens**, tâche importante, puisqu'il n'y avait pas de directeur des écoles à cette époque. Il a dû gérer de gros dossiers tels que les enclassements, les transports des élèves et les relations souvent difficiles avec les parents.

Il a géré le dossier de l'introduction du **gaz et du teleréseau** dans notre village. A la demande de la société Cosvegaz, et sur préavis de la Municipalité, le Conseil communal a accepté de cautionner la construction du réseau intercommunal et communal. Cette décision fut judicieuse au vu du succès que rencontre l'utilisation actuelle du gaz auprès des habitants du village. Le cautionnement avancé à



l'époque est en cours de remboursement. Le télé-réseau de Lausanne a pu être installé à Bottens grâce aux bonnes relations que la commune entretient avec la ville dans le cadre de sa participation à Lausanne Région.

**Le traitement des déchets** a connu une évolution importante. Alors qu'auparavant les communes faisaient ce qu'elles voulaient de leurs déchets, en 1995 l'Etat projette la construction d'une nouvelle usine d'incinération et divise le territoire cantonal en 8 périmètres pour permettre aux communes de coordonner la gestion de leurs déchets. Bottens fait ainsi partie du périmètre Ouest géré par la SA Valorsa. C'est alors la fin des décharges à ciel ouvert.

La déchetterie de Bottens est ouverte en 1998 après plus de deux ans de discussions animées pour en trouver le lieu adéquat aux yeux de tous. Il n'y aura pas moins de cinq préavis déposés avant qu'une solution soit trouvée.

En 2003, deux tentatives d'introduction d'une taxe d'élimination des déchets échouent. En 2006, la déchetterie est réaménagée et agrandie: goudronnage, éclairage, construction de quais, d'un couvert, de clôtures. Elle pourra ainsi être ouverte un soir de semaine en plus du samedi.

Constat : La quantité de déchets est toujours en constante augmentation, par contre le tri en est bien respecté et il est performant. Grâce à ce tri soigné, nous récupérons de l'argent en revendant le papier et surtout le verre puisque nous les trions par couleurs. Cet argent récupéré diminue d'autant les frais élevés de l'élimination des déchets. En 2007, un règlement sur la gestion des déchets entre en vigueur.

**L'eau potable:** Le réseau d'eau est régulièrement entretenu car il date de plus d'une centaine d'années. Le débit et la qualité de l'eau sont tributaires des précipitations. Obligée de réactualiser les anciennes zones de protection des sources, la commune entreprend dès 2006 des prospections pour améliorer la qualité et le débit des captages. Elle procède en trois étapes : par un forage vertical d'abord dont les résultats s'avèrent prometteurs, puis une seconde étape, par des forages horizontaux pour atteindre la nappe phréatique. Comme ceux-ci débitent environ 110 litres par minute d'une eau de bonne qualité, une dernière étape sera entreprise cette année pour amener l'eau au réseau communal.

**L'urbanisme:** Pierre Nicod s'est occupé du développement du plan partiel du Carro qui a permis l'aménagement d'un nouveau quartier. Ceci ne s'est pas fait sans mal car plusieurs oppositions en ont retardé la réalisation durant plusieurs années. Cet aménagement a permis la création de la place d'arrêt du bus équipée d'un abri.

Après dix-sept années mises au service de notre commune, Pierre Nicod se réjouit maintenant de consacrer son temps libre au développement de projets personnels. Souhaitons-lui, plein succès dans leurs réalisations.

*Agnès Fivat*

# Deux municipaux se représentent

## Bilan de leur législature



Béatrice Métraux

1. *Quelles sont les réalisations qui ont marqué cette législature ?*  
Si je songe aux réalisations collectives de la Municipalité :  
je citerai :

- La réalisation d'un ouvrage sur le 900ème anniversaire du village avec la collaboration de tous. Travail prenant, exigeant, passionnant et très riche
- L'engagement d'une nouvelle secrétaire municipale
- La prise de conscience du problème d'assainissement du réseau d'épuration et la mise en séparatif d'une grande partie du village
- La réalisation du Plan Général d'Evacuation des Eaux
- La réalisation de captages en vue d'un meilleur approvisionnement en eau potable (ce dossier doit encore être poursuivi à la prochaine législature)
- L'amélioration de la déchetterie
- La réalisation du plan directeur communal, document stratégique sur l'avenir du village
- L'amélioration des cadences de la ligne 60, un représentant de la Municipalité siégeant aux assemblées des TL
- La participation active de Bottens au réseau de la petite enfance, EFAJE
- La participation active de Bottens à l'association de la Région du Gros-de-Vaud (plate-forme environnement, comité, plan directeur régional)
- La participation active de Bottens à un groupe de travail sur l'avenir de l'école, sa réorganisation dans le cadre territorial du district
- La participation active de Bottens à l'association Lausanne-Région
- La réactivation de la commission Agenda 21 et ses actions pour les personnes âgées, dans le domaine des déchets, de la semaine de mobilité, du pédibus
- L'implantation d'une épicerie
- La réalisation de petits appartements pour les jeunes du village au Pressoir
- L'aménagement du Cottin
  
- Plus tout ce que j'ai dû oublier !

2. *Avez-vous dû renoncer à mener à bien certains projets, lesquels et pour quelles raisons?*  
 Oui
  - Achever le réseau d'épuration des eaux, pour des raisons financières
  - Mettre en place des zones à 30 km/h également pour des raisons financières
  - Modifier la planification directrice du village, en raison de la lenteur des procédures
  
3. *Quels sont les projets en cours de réalisation ?*
  - Réflexion sur la place des jeunes dans la société de demain, les apaiser
  - Planification directrice du village
  - Réflexion sur la station d'épuration
  - Réflexion sur un système de chauffage dans les bâtiments communaux
  - Réflexion sur un parking d'échange en lien avec la ligne 60
  - Réflexion sur l'amélioration énergétique des bâtiments communaux
  - Réflexion sur les énergies renouvelables : éoliennes, chauffage à bois, solaire
  - Amélioration de l'archivage
  
4. *Remarquez-vous une évolution dans le travail de Municipal au fil des années?*  
 Oui. Plus intense, plus exigeant, basé sur la lecture des nombreux documents de l'Etat, Il faut également ne pas oublier la dimension régionale et pouvoir répondre à la complexité de la législation cantonale. Il faut être plus stratégique que gestionnaire du quotidien.
  
5. *Quelles en sont les gratifications et les déceptions ?*  
 Gratification : sentiment de construire l'avenir de la communauté  
 Déception : devoir répondre aux critiques des mécontents. De plus, très prise en fin de journée et en soirée par mon activité professionnelle, il m'est difficile de participer à toutes les manifestations du village. Je le regrette sincèrement.
  
6. *Combien d'heures de travail consacrez-vous à votre travail de Municipale ?*  
 Une journée de travail par semaine (20%) si je mets bout à bout séances, téléphones, rédaction de documents etc...
  
7. *La face cachée de votre travail les + et les – (séances de travail, rencontres, débats, etc...) C'est l'importance que l'on doit accorder aux relations humaines, qu'elles soient professionnelles ou amicales : reconnaître le travail fait par les collègues, s'y intéresser sans dogmatisme, respecter des différences, construire des relations de qualité, apprendre l'humilité.*  
 La face cachée passionnante de ce travail, c'est la rencontre avec les autres municipaux et communes, les services de l'Etat, ce sont les échanges d'expériences et le partage des difficultés. La face cachée pas toujours facile: gérer les conflits.
  
8. *La fusion : qu'apporterait-elle de positif à Bottens. Y aurait-il des points négatifs ?*  
 Première réflexion avant toute chose : il faut déjà déterminer de quel côté fusionner:  
 Côté urbain: Cugy - Le Mont - Lausanne ou plutôt côté Gros-de-Vaud.

Pour des raisons historiques, religieuses, scolaires et de respect de l'identité régionale etc... je privilégie quant à moi une fusion orientée vers le Gros-de-Vaud et non vers l'urbanité. Je tiens quant à moi à préserver l'appartenance de Bottens au monde rural, même si celui-ci est en plein bouleversement. Mon souci est de trouver une place à notre village, d'ancrer Bottens dans le district du Gros-de-Vaud, en plein essor et de participer activement au développement de cette région encore rurale et non de subir le développement d'une région plus urbaine.

Ci-après petite liste des avantages et inconvénients.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
Augmentation de la qualité des prestations fournies : professionnalisme/efficacité.	Perte d'identité locale
Apparition d'un vrai débat politique, disparition de la classe des « notables » locaux /Démocratie.	Coût plus élevé de l'administration car elle est gérée par des professionnels, pas de réduction de personnel
Réduire le niveau de dépendance à l'égard du niveau étatique supérieur/canton (meilleure capacité de contrer l'Etat) Absorption des tâches confiées par l'Etat (AT/routes/forêts)	Diminution du bénévolat
Argument de développement, plus d'attractivité d'une grande commune offrant plus de services.	
Infrastructures coûteuses partagées (crèche école hôpital).	

9. *Si vous pouviez réaliser un projet qui vous tient à cœur d'un coup de baguette magique: quel serait-il ?*

- Ce projet serait environnemental, tant je pense qu'il devient indispensable que l'on prenne conscience des difficultés à venir en matière énergétique: j'aimerais permettre à chaque propriétaire d'installer des capteurs solaires sur son toit (ou autre installation d'énergies renouvelables) et soutenir financièrement et intensivement ce projet. Le tout sans procédure excessive et compliquée.
- Les zones 30 km/h me sont aussi très chères.

10. *Quel est l'état de nos finances communales. Les perspectives paraissent-elles équilibrées ? Permettent-elles la réalisation du plan d'investissements ?*

La Municipalité a toujours eu à cœur d'adapter investissements et finances. Il y aura cependant des choix à faire à la prochaine législature, le porte-monnaie com-

munal n'étant pas extensible. Une chose pour moi est certaine : la dette ne doit pas être augmentée et le plafond d'endettement ne devrait pas être relevé. Voilà deux exercices où les comptes sont déficitaires. A mon sens, il faut revoir les priorités, des échanges boursier - commission des finances - Municipalité me paraissent indispensables.

11. *Quel est le poste le plus important sur le plan des dépenses ?*

Le compte 72 : prévoyance sociale : 980'000 francs (facture sociale cantonale)

12. *Quels sont les projets, les soucis du poste « école »?*

Les soucis du dicastère scolaire sont importants. En effet, les changements institutionnels dus à l'introduction du concordat Harnos et aux modifications de la loi scolaire à venir nécessitent le redimensionnement scolaire du district. Un projet de réorganisation est en cours auprès de 45 communes, de Oulens à Bottens en passant par Peney-le-Jorat et Bioley-Orjulaz. Il s'agit en premier lieu et pour des raisons pédagogiques de regrouper les élèves des 3 voies secondaires de ces 45 communes (940 élèves) sur un seul site. Le GT (groupe de travail) a donc analysé si du point de vue financier, des transports, de la pédagogie et de la cohérence régionale, un ou deux centres devrait(ent) accueillir ces élèves de 7ème, 8ème, 9ème. Le GT a retenu la variante consistant à créer deux sites secondaires pour le périmètre, à savoir : Echallens Trois Sapins et Bercher avec respectivement 595 et 345 élèves des degrés secondaires. En ce qui concerne l'organisation des cycles primaires (+ de 2'500 élèves), elle a pour objectifs d'assurer une relative proximité et de regrouper les classes par cycle. Le but recherché est de trouver une masse critique d'élèves suffisante pour réaliser la pédagogie la meilleure, puis de permettre une mise en œuvre efficiente des structures d'accueil. Le groupe de travail, l'Etat et la Préfecture mènent donc une réflexion poussée dans ce dossier au vu de ses implications financières, juridiques et territoriales. Réflexion qui n'est pas achevée, qui évolue au fur et à mesure de la volonté des communes et des contraintes légales. On n'a donc pas fini de parler de l'école à Bottens !

13. *L'offre des transports publics va-t-elle encore évoluer ? Les usagers utilisent-ils suffisamment ces transports ?*

L'offre des transports publics concerne essentiellement la ligne 60 (Bottens-Lausanne Flon) et la ligne 8 urbaine (Le Mont-Lausanne Flon). Dans l'hypothèse où la ligne 8, urbaine, viendrait à Cugy, les fréquences seraient augmentées puisqu'on se trouverait dans le cadre d'un transport urbain. Les communes de Bretigny, Morrens, Cugy, Froideville et Bottens se concertent constamment pour augmenter les cadences de ces lignes en week-end. A voir le taux de remplissage des bus de la ligne 60, la volonté exprimée des habitants de la région de voir un P+R être construit à Bottens, on peut dire que la ligne est bien utilisée. Du reste c'est la ligne la plus rentable des lignes TL extérieures. Il faudra toujours « se battre » pour l'augmentation des cadences du week-end mais aussi le matin aux heures d'affluence.



## Philippe Ruchat

1. *Les réalisations qui ont marqué cette législature pour mon dicastère sont :*
  - La mise en séparatif du hors zone.
  - La réalisation du plan de quartier «Le Bugnonet», l'équipement des parcelles, routes d'accès et parking.
  
2. *Projets auxquels j'ai dû renoncer :*
  - L'achat d'un véhicule communal pour le déneigement et le salage des routes communales, le transport des gazons et divers travaux. Ce véhicule et son équipement était trop coûteux.
  - L'engagement d'un deuxième employé communal pour seconder Monsieur Claude-François Longchamp. Trop coûteux.
  
3. *Projets en cours de réalisation :* Aucun
  
4. *Evolution du travail de Municipal :*

Oui, toujours plus de travail et de courrier suite aux diverses tâches que l'Etat a déléguées.
  
5. *Gratification et déception :*

Avoir pu faire accepter tous mes préavis au Conseil communal
  
6. *Heures de travail consacrées :*

Difficile à dire mais environ 30 heures par semaine.
  
7. *Face cachée de mon travail :*

L'hiver, se lever à 03 h.00 pour contrôler l'état des routes, appeler l'équipe de déneigement, la mettre en route.
  
8. *Ce que je pense de la fusion :*

Pour l'instant, il est trop tôt pour tirer des conclusions alors que nous ne sommes qu'au début d'une démarche pour la création d'une fusion. Je pense qu'il est souhaitable de prendre le train en marche car il ne passera qu'une fois. Néanmoins un regroupement sera nécessaire dans un proche avenir.
  
9. *Réalisation d'un projet qui me tient à cœur :*

Que tous les citoyens de Bottens qui ont des projets puissent les réaliser sans que nous soyons obligés de répondre : « le règlement l'interdit ou c'est L'Etat qui ne veut pas, que la surface de telle ou telle pièce est trop grande, que cette vitre ne va pas, etc.

10. *Etat de nos finances communales :*  
Il faut faire attention à ne pas trop dépenser car l'endettement de la commune est important. Dans un autre sens, il ne faut pas ne rien faire non plus car cela aurait des conséquences à long terme, surtout dans l'entretien de la commune et de son patrimoine.
11. *Poste le plus important sur le plan des dépenses :* Le social.
12. *Projets, soucis du poste « Ecole » :*  
La réorganisation de l'école qui sera très coûteuse.
13. *Evolution des transports publics :*
  - La ligne 60 va encore se modifier dans les années à venir et l'augmentation des cadences horaires en dépend.
  - D'après les statistiques faites par les T.L., la ligne 60 est une ligne très fréquentée.

Philippe Ruchat

<h1 style="margin: 0;">LUSOSWISS</h1> <p style="margin: 0;">CAFÉ - RESTAURANT</p> <p style="margin: 10px 0;"><b>FAMILLE SALVADOR</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 8px;"> <p>Rue de Lausanne 3 1041 Bottens Tél. 021 881 11 06 Natef 078 856 68 98</p> </div> <div style="font-size: 24px; font-weight: bold;"> </div> </div> <p style="text-align: center; margin-top: 10px;">GRILLADE AU CHARBON DE BOIS</p>	<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 8px; margin-right: 5px;">Crislier</div> <div style="text-align: center;"> <p style="font-size: 8px;">Le Mont</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;"> <div style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: 8px; margin-right: 5px;">Vervey</div> <div style="text-align: center;"> <p style="font-size: 8px;">Sortie de Blécherette</p> </div> </div> <div style="text-align: center;"> <p style="font-size: 8px;"><b>Restaurant LUSOSWISS</b> Rte de Lausanne 3 - 1041 Bottens Tél. 021 881 11 06</p> </div> </div>
---	--

## PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

**Grand Rue                      1041 Bottens**

Fax + tél. 021 881 16 79

Natef    079 355 40 33

078 626 72 42

**Maquillage permanent**

Tattoo

Onglerie

Extension, teinture et permanente des cils

**Ch. Du Ru 18**  
1041 Bottens

# Marilou

Coiffure Dame & Monsieur

*Heures d'ouverture*

Mardi: 9h - 18h	Jeudi: 9h - 18h30	Vendredi: 8h30 - 18h	Samedi: 8h - 16h
-----------------	-------------------	----------------------	------------------

////////////////////// Tél. 021 881 21 89

# Six nouveaux candidats se présentent à la Municipalité

**Question:** *Quelles sont les motivations qui vous poussent à présenter votre candidature à la Municipalité ?*

---

## Stéphane GLAUSER

Né en 1972, j'habite Bottens depuis huit ans. Je suis entrepreneur, marié et père d'un enfant. Ayant l'esprit d'entreprise depuis toujours, j'ai envie de participer aux décisions qui régissent la vie d'une commune. Les défis du développement durable me tiennent particulièrement à cœur. Je rêverais, pourquoi pas, de faire de Bottens un village pilote sur le plan des énergies renouvelables. La police des constructions et les problèmes sociaux m'intéressent également.



---

## Dominique NICOD

Né en 1966 à Bottens, marié, 2 enfants. En tant qu'agriculteur, je trouve qu'il est important qu'une personne du monde agricole soit représentée à la Municipalité d'une commune comme Bottens et de plus en faire une expérience enrichissante.

---

## Xavier PANCHAUD

Je suis développeur de réseau CFF, né en 1967, marié, père de deux enfants. Etant enfant de Bottens, il est pour moi évident de m'impliquer dans la vie du village. Deux législatures au Conseil communal m'ont donné l'envie d'en faire plus. Je compte m'investir en particulier pour les transports publics, les finances communales, la sécurisation des routes de transit. J'aimerais également mieux intégrer les jeunes du village.







## Ernest TZAUT

Je suis agriculteur, né à Bottens en 1952, père de 4 enfants. J'estime que cette commune doit être gérée de manière plus transparente et plus juste en tenant mieux compte des aspirations de ses citoyens. Les villages ont été fait autrefois par les paysans et pour les paysans. Ces derniers devraient pouvoir y exercer plus harmonieusement leur activité professionnelle. Les autorités de Bottens devraient s'imposer de façon plus énergique face aux diktats de l'Etat.

## Christian JAQUIER

J'ai 53 ans, je suis marié et père de famille. Je suis un habitant de Bottens depuis le 4 mars 2000. J'ai beaucoup d'attaches avec ce village, j'y suis à l'aise et bien intégré. Engagé à la ville de Lausanne comme sapeur pompier professionnel depuis 1983. Ayant fait deux législatures comme conseiller communal, je me sens prêt et fort pour m'investir davantage et défendre les intérêts de notre commune. Les défis sont : la fusion, la zone artisanale, la sécurité dans son ensemble, l'harmonie villageoise, le dialogue et l'intégration des jeunes. J'ai l'enthousiasme et l'envie d'apporter l'expérience acquise par ma vie professionnelle, amener une pierre nouvelle à l'édifice créé par nos prédécesseurs et assurer la continuité de ce parcours, sans vouloir révolutionner, mais apporter quelques forces, idées nouvelles et disponibilité.



## Pascal BAVAUD

Enfant de Bottens, je suis né en 1966, marié, deux enfants. Je suis agriculteur. C'est la raison pour laquelle je souhaite défendre un village à toute vocation agricole et de maintenir un équilibre entre anciens et nouveaux citoyens.

FERBLANTERIE COUVERTURE



PHILIPPE  
**BAVAUD** Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES  
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60  
NATEL 079 412 25 48

*Un café de rêve*

**Mise à disposition de machines à café  
pour vos manifestations**



Armbruster  
Ingrid & Denis



Ch. du Ru 10  
1041 Bottens

TÉL. 021 882 14 54  
Tél. 079 521 55 10

# Election de la Municipalité

## Liste d'entente

1. **RUCHAT Philippe** (1956), municipal  
Indépendant, En Daillens 3
2. **METRAUX Béatrice** (1955), municipale  
Juriste, Ch. du Ru 17
3. **PANCHAUD Xavier** (1967), conseiller communal  
Chef de projet CFF, Grand-Rue 13
4. **GLAUSER Stéphane** (1972)  
Entrepreneur, Ch. des Placettes 4
5. **NICOD Dominique** (1966), conseiller communal  
Agriculteur, Rte de Poliez-le-Grand 7
6. **JAQUIER Christian** (1957), conseiller communal  
Sapeur pompier, Ch. de Chenalet 16
7. **TZAUT Ernest** (1952)  
Agriculteur, Rue de l'Ancien Four 4
8. **BAVAUD Pascal** (1966)  
Agriculteur, Les Etramaz



**Nicolas Frossard**

Paysagiste

1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

*Petites anecdotes*  
et faits divers  
du Gros-de-Vaud

elle boque

Fr 20.- s/fact.  
port compris  
S'adr. à Gilbert Garzoni  
1041 Bottens



**OSCAR TZAUT**



ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS

Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 637 15 64

# CALENDRIER DES SCRUTINS

**Dimanche 13 mars 2011**

1. Election du Conseil communal, premier tour: MAJ
2. Election de la Municipalité, premier tour

**Dimanche 3 avril 2011**

1. Election du Conseil communal, second tour éventuel: MAJ
2. Election de la Municipalité, second tour éventuel

**Dimanche 15 mai 2011**

1. Election du Syndic, premier tour
2. Election des suppléants au Conseil communal, en un seul tour: MAJ

**Dimanche 5 juin 2011\*\***

1. Election du Syndic, second tour éventuel

\*\* le 5 juin 2011 est le dimanche  
qui clôt le week-end de l'Ascension  
MAJ = scrutin majoritaire

**ONGLERIE  
ISABEL ' ONGLES**

Isabelle Stettler  
Rte de Froideville 7

1041 Bottens  
079/214.36.48

*Garanti  
sans  
décollements*



**Pompes Funèbres Générales SA**

Edmond Pittet

Montoie, St-Roch, Paroisses, Domicile

Jacky et Nicole LEYA-SCHWYN

Grand-Rue 7 - 1040 Echallens

**021 882 20 22 Permanence 021 342 20 20**

Bottens: Alain Panchaud 021 881 35 32 ou 079 283 31 22

# Billet du Président du Conseil communal

Chères concitoyennes, chers concitoyens :

C'est avec une grande joie et beaucoup de soulagement que j'ai pu découvrir l'écho positif qu'a suscité dans notre population, les appels à s'inscrire sur les listes communales. Je vous avoue que, le 17 février, date de notre « séance d'information préélectorale, » une pointe d'angoisse me titillait l'estomac: seulement 15 personnes étaient inscrites sur la liste du Conseil et une seule sur celle de la Municipalité. Je vous félicite donc toutes et tous pour votre engagement, remercie les anciens qui continueront à nous faire profiter de leur expérience et me réjouis que le choix démocratique puisse avoir lieu. Il est clair que tous les inscrits ne pourront être élus, c'est pourquoi je vous remercie déjà toutes et tous pour votre participation à ce scrutin. Je suis sûr que, quels que soient les noms qui sortiront des urnes, le village continuera d'être bien géré et la bonne entente entre le Législatif et l'Exécutif restera le ciment de notre communauté. Je profite de rappeler à tous les électeurs que les deux listes doivent contenir au maximum:

- 45 noms pour le Conseil.
- 5 noms pour la Municipalité.

Tous les surnuméraires seront tracés par le Bureau lors du dépouillement.  
Merci de m'avoir lu, et bonne élection à tous.

*Georges Longchamp*

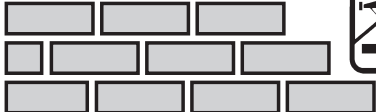

 *Carrelage  
Revêtement  
Mosaïque*

**ALBERT TZAUT**

Ch. du Maupas – 1055 Froideville  
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

**Patrick SCHMALZ**

**ENTREPRISE GÉNÉRALE**      **1041 Bottens**  
☎ **021 881 58 12**

**La Petite Bretonne**

Traiteur à domicile – sur commande  
Crêpes et galettes Sarrasin  
Cidres et bières de Bretagne



Sylvie Haudidier  
Chemin des planches 2  
1041 Bottens – 079 771 16 24  
[www.lapetitebretonne.ch](http://www.lapetitebretonne.ch)

10% de réduction  
pour les habitants de Bottens

# Election du conseil communal

## Liste d'entente

---

1. **LONGCHAMP Georges** (1963), conseiller communal  
Agent CFF, Ch. des Placettes 14
2. **ECOFFEY Lucien** (1980), conseiller communal  
Technicien en marketing, Ch. de Chenalet 2
3. **BAILLY Sébastien** (1974), conseiller communal  
Viticulteur-oenologue, Rte de Thierrens 14
4. **BONJOUR Pierre-André** (1960) Entrepreneur, Ch. du Cottin 1
5. **SCHÄRLIG Emmanuelle** (1963), conseillère communale  
Comptable, En Rebaton 28
6. **HUBER Brigitte** (1964), conseillère communale  
Employée de commerce, En Rebaton 26
7. **RIVA Frédéric** (1967), conseiller communal  
Ingénieur, Rte de Froideville 9
8. **ECOFFEY Joseph** (1949), conseiller communal  
Agriculteur, Rte de Thierrens 3
9. **AMY Didier** (1943), conseiller communal  
Retraité, Ch. de Chenalet 14
10. **HANSON Annelise** (1969), conseillère communale  
Secrétaire, Rue de l'Ancien Four 10
11. **STETTLER Gérard** (1957), conseiller communal  
Employé de banque, Rte de Froideville 7
12. **FRAPOLLI Claudio** (1963), conseiller communal  
Economiste d'entreprise, Rte de Thierrens 14
13. **PITTET Hervé** (1967), conseiller communal  
Employé de commerce, Ch. du Ru 3
14. **LONGCHAMP Claude-François** (1963), conseiller communal  
Employé communal, Rte du Château
15. **MARTIN Christophe** (1986) Constructeur métallique, Ch. des Planches 1
16. **DIDAY Claude** (1948), conseiller communal  
Directeur, Ch. du Ru 16
17. **PRIMI Marie-Pierre** (1961) Biologiste, Rte de Thierrens 14
18. **FIVAT Jean-François** (1944) Retraité, Ch. de la Maréchaussée 8
19. **DELPIERRE Guy** (1942) Gérant de fortune retraité, Ch. de Chenalet 10
20. **ZÜRCHER François** (1967) Juriste, En Rebaton 1
21. **PANCHAUD Christian** (1960), conseiller communal  
Electricien, Grand-Rue 5
22. **PANCHAUD Cédric** (1987) Frigoriste, Grand-Rue 5
23. **FROSSARD Jean-Baptiste** (1988) Agriculteur, Rte du Château
24. **CLOT Bertrand** (1952), conseiller communal  
Plâtrier peintre, La Carnassière
25. **PIETROVITO-BÜRKI Isabelle** (1968) Porteuse de journaux, Ch. du Ru 4
26. **PRINCE Jean-Pascal** (1957) Account Manager, Grand-Rue 8
27. **HENNEBERGER Claude** (1969), conseiller communal  
Agriculteur, Ch. de Mandou

28. **DIZ José** (1969)  
Chef d'entreprise, Ch. du Ru 18
29. **MATTIOLI Carole** (1978)  
Gestionnaire assurances,  
Rte de Thierrens 3a
30. **GUIGNARD Pierre** (1978)  
Ingénieur agronome,  
Ch. de Mandou
31. **GOUMAZ Mathilde** (1966),  
conseillère communale  
Commerçante, Ch. de Chenalet 8
32. **CAILLET Séverine** (1971)  
Secrétaire, Ch. des Planches 6
33. **PERRIN Sylviane** (1939),  
conseillère communale  
Secrétaire-documentaliste,  
Ch. de Chenalet 12
34. **BAILLY Barbara** (1976)  
Secrétaire, En Rebaton 3
35. **NOVERRAZ Christian** (1964),  
conseiller communal  
Chef de projet, Rte de Froideville 6
36. **STAUBLI David** (1971),  
conseiller communal  
Technico-commercial, Ch. du Ru 19
37. **JAQUIER Christian** (1957),  
conseiller communal  
Sapeur pompier, Ch. de Chenalet 16
38. **PANCHAUD Paul** (1956),  
conseiller communal  
Mécanicien autos, Grand-Rue 26
39. **IMBERDORF Laurent** (1967),  
conseiller communal  
Installateur électricien,  
Ch. de la Maréchaussée 2
40. **OYON Patrick** (1960)  
Employé de commerce, En Rebaton 7
41. **PANCHAUD Nicolas** (1966),  
conseiller communal  
Monteur ligne HT, Grand-Rue 23
42. **PANCHAUD Pierre** (1955),  
conseiller communal  
Charpentier, Grand-Rue 25
43. **BAVAUD Rémy** (1961)  
Employé d'administration,  
Rte de Froideville 6
44. **CABOUSSAT Brigitte** (1954)  
Enseignante,  
Grand-Rue 34
45. **BUGNON Joël** (1987)  
Ebéniste,  
Ch. du Ru 7
46. **MONTELEONE Sandra** (1972)  
Employée de commerce,  
Ch. des Planches 14
47. **PANCHAUD Yvan** (1962)  
Agriculteur,  
Grand-Rue 19
48. **RÖTHLISBERGER Annelise** (1958)  
Secrétaire, Grand-Rue 19
49. **UNVERRICHT Marc** (1966)  
Télématicien, Grand-Rue 18
50. **SANTANGELO Alain** (1965)  
Gendarme, Ch. du Cottin 10
51. **PASCHOUD Yves** (1962)  
Inspecteur police fédérale,  
Ch. de la Maréchaussée 6
52. **MONGE Patrick** (1974)  
Employé de commerce,  
Ch. des Planches 13
53. **BAVAUD Pascal** (1966)  
Agriculteur, Les Etramaz
54. **TZAUT Ernest** (1952)  
Agriculteur,  
Rue de l'Ancien Four 4
55. **ARTIBANI Gaston** (1956)  
Agent d'assurances,  
En Rebaton 21
56. **MICHOT Patricia** (1978),  
conseillère communale  
Enseignante,  
Ch. du Ru 19
57. **NICOD Dominique** (1966),  
conseiller communal  
Agriculteur,  
Rte de Poliez-le-Grand

# Comment voter



## A) Au premier tour

Chaque électeur dispose de :

- 5 suffrages pour la Municipalité,
- 45 suffrages pour le Conseil communal.

Pour exprimer vos suffrages, vous vous servez d'un seul bulletin, à savoir :

- **Soit du bulletin de la liste d'entente communale pré-imprimée**
  - En biffant 3 à 7 noms sur la liste municipale
  - En biffant 12 à 56 noms sur la liste du conseil communal
  - En remplaçant par d'autres noms et prénoms de citoyens éligibles, mais sans dépasser le nombre de suffrage dont vous disposez.

- **Soit du bulletin pour le vote manuscrit (vierge).**

En inscrivant les noms et prénoms des candidats ou d'autres citoyens éligibles.

### Il est inutile :

De faire figurer des suffrages au dos du bulletin.

De voter plus d'une fois pour la même personne.

D'inscrire plus de noms que vous n'avez de suffrages.

## B) En cas de 2<sup>ème</sup> tour

Vous disposez d'autant de suffrages qu'il reste de sièges à pourvoir.

*Les consignes du premier tour sont identiques.*

### **ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION – ATTENTION**

Ne nous rendez pas une liste avec plus de suffrages que sus mentionné, nous serions dans l'obligation de faire ce travail à votre place, soit à biffer en commençant par la fin de la liste.

**Veillez biffer au minimum 3 noms à la Municipalité et 12 au Conseil SVP MERCI**

*Le Bureau du Conseil Communal*

## Information

Les dimanches d'élections, les deux restaurants seront ouverts toute la journée. Les résultats y seront apportés.

# Liste des manifestations 2011

<b>Mars</b>	11	Loto gym dames
	26	Soupe de Carême
<b>Avril</b>	9	Plantation patates pour la fête de la patate
	13	Troc du printemps
	24	Course aux œufs Jeunesse
<b>Mai</b>	6	Dîner de soutien FC Bottens
<b>Juin</b>	18	Tournoi de pétanque la Bottanaise
<b>Août</b>	1 <sup>er</sup>	Fête nationale
<b>Septembre</b>	9-10	Fête de la patate



## Auberge de l'Ecusson Vaudois

### 1041 Bottens

**Tél. 021 881 13 46**    Restauration soignée • Carte de saison • Menu du jour  
 Aline et Alexandre Hutter, au fourneau



**PLATEAU MUSCULATION – ESPACE CARDIO-TRAINING**  
**COURS COLLECTIFS**

Suivi complet – Vêtement de sport Yalouz  
 Compléments alimentaires – Plan conseil en nutrition  
 REFLEX FITNESS, Carole Vincent, chemin de la Louye 2 1041 Bottens  
 Tél. Fax +41 (0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

**Construire Rénover**  
*Transformer*  
 Un seul partenaire pour tous vos travaux

<b>Pierre-André BONJOUR Sarl</b> <b>Chemin du Cottin</b> <b>1041 BOTTENS</b> Tél. / Fax: 021 881 42 50 Natel: 079 436 73 21 E-mail: pabonjour@bluewin.ch	Plâtrerie Peinture (intérieur et extérieur) Maçonnerie Carrelage Sanitaire Parquet et sol flottant
---	---



# Sociétés de Bottens

## Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux,  
responsable pour Bottens 079 606 06 38  
Marlène Martin, présidente,  
Froideville 021 881 13 70

## Clé de Sol – chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente 021 881 65 83

## FC Bottens

Christian Panchaud, président 021 881 46 64

## Mouvement du Centre (juniors foot)

Jean-Pierre Hugentobler,  
président, Savigny 079 639 09 84

## Société de Gymnastique de Bottens

### Jeunesse et dames

Nathalie Freymond, présidente 021 881 55 69  
Séverine Caillet, 079 377 50 88  
responsable jeunesse sev.caillet@bluewin.ch

### Gym douce

Denise Henneberger,  
responsable 021 881 16 85

### Gym tonic

Gladys Bober, responsable 021 881 12 66

### Jeunesse

Cédric Panchaud, président 079 414 97 42

### Jumelage – Guéreins

Claudio Frapolli, président 021 883 02 90

### Journal Contact

Agnès Fivat, rédactrice en chef 021 881 16 28

### La Bottanaise club de pétanque

Xavier Panchaud, président 021 881 57 90

## Paroisse catholique

Abbé Bernard Schubiger 021 881 12 77  
Abbé Jean-Jacques Agbo 021 881 12 11  
Secrétariat décanal, Echallens 021 882 22 52  
Alain Panchaud, président 021 881 35 32  
Joseph Ecoffey, vice-président 021 881 18 00

## Paroisse protestante

Christophe Verrey,  
Pasteur, Poliez-le-Grand 021 331 58 18  
Jean-Samuel Guex, président  
du conseil paroissial 021 881 21 80

## Culte de l'enfance

Christophe Verrey,  
Pasteur, Poliez-le-Grand 021 881 12 74

## Chœur mixte catholique Saint-Etienne

Anita Allaz, présidente 021 881 39 66

## Soleil d'automne, les aînés

Louissette Gindroz, responsable 021 881 16 09

## Ski Club Bottens

Stéphane Sauvageat,  
président, Villars-Tiercelin 021 903 40 32

## Volleyball club BOPP

Marie-José Liechti,  
présidente, Poliez-Pittet 021 882 18 55

## Volley-détente mixte

Nicolas Porchet, responsable 079 635 50 32

## Société d'attelage

Carole Nicod 079 430 94 58  
Florence Nicod 079 287 68 14  
Laetitia Nicod 078 629 01 85

# Adresses utiles

## Conseil communal

Président	Georges LONGCHAMP	021 882 14 15
Vice-Président	David BAILLY	079 212 85 47
Secrétaire	Céline OYON	021 881 18 34

## Municipalité

Syndic	Jean-Paul GUIGNARD	021 881 29 31
Municipaux	Raymonde GYGER	021 881 48 93
	Béatrice MÉTRAUX	021 881 32 42
	Pierre NICOD	021 881 32 13
	Philippe RUCHAT	021 882 21 40
Greffe	lu, ma, je, ve: 7h30-11h me : 14h-16h E-mail: bottens@citycable.ch site internet: www.bottens.ch	021 881 15 41 Fax 021 882 22 36
Bureau de vote	10h-11h à la maison de commune	
Boursier	Fabrice BOBER (Bureau ouvert lundi de 19 h à 20 h)	021 881 12 66
Employé communal	Claude-François LONGCHAMP	021 881 25 17 079 709 12 46

## Etablissement

### secondaire Echallens

### Etablissement

### secondaire Poliez-Pittet

### Groupement primaire

### Bottens

### Commandant du feu

### Justice de Paix

### Salle paroissiale

### Congélateur

### Déchetterie

Horaires

Pierre-Alain DEMIERRE, Directeur 021 557 18 88

Philippe VIDMER, Directeur 021 886 32 00

Philippe VIDMER, Directeur 021 886 32 00

Sébastien ALLAZ 021 881 60 79

Rue du Lac 2 – 1400 Yverdon 024 557 65 35

Anita ALLAZ (réservations) 021 881 39 66

Mireille AESCHBACHER 021 882 21 40

Pierre NICOD 021 881 32 13

samedi de 10 h à 12 h  
et mercredi de 18 h à 19 h 30

## Rédaction Contact

Agnès FIVAT, rédactrice 021 881 16 28

E-mail chez Patricia RIVA journalcontact@bottens.ch

## Refuge

Mireille AESCHBACHER, intendance 021 882 21 40

## Salle polyvalente

Maria DE PINHO, conciergerie 021 801 09 41

## Agence intercommunale

Marie NOBS 021 886 12 80

## d'assurances sociales (AIAS)

Grand-Rue 7 - 1040 Echallens Fax 021 886 12 81

Entreprise  
en bâtiment,  
travaux public

**P.Y. PITTET & FILS**  
CONSTRUCTION SA



**1041 Bottens VD**

Tél. 021 886 37 40

Fax 021 886 37 41



**IMPRIMOFFSET BORDIN SA**

Une imprimerie à votre écoute  
et proche de chez vous!

Tél. 021 881 45 40

Fax 021 881 53 84

E-mail: [bordin@bluewin.ch](mailto:bordin@bluewin.ch)

**1042 ASSENS**

*Ernest TZAUT & Fils*

**Transports – Terrassements**

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens – VD Suisse

Tél. 021 881 18 57 – Natel 079 411 33 23



Quand partenariat rime avec confiance

**BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS**

**Siège**

Rte St-Germain 3  
1042 Assens

Tél. 021 886 06 06  
Fax 021 886 06 07

**Agence**

Rte de Lausanne 10  
1033 Cheseaux

Tél. 021 847 00 47  
Fax 021 847 00 48

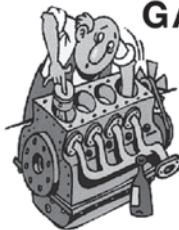
**Agence**

Rue du Centre 21  
1023 Crissier

Tél. 021 632 54 54  
Fax 021 632 54 55

[www.raiffeisen.ch/assens](http://www.raiffeisen.ch/assens)

**RAIFFEISEN**

**Mep**Monge & Partners S.à r.l.  
Depuis 1994Etanchéité des réservoirs, piscines  
Réfection des bétons, terrasses et balcons  
Revêtement de sol sans joints  
Joints sur éléments préfabriquésChemin des Planches  
1041 BottensPETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX  
DEVIS GRATUITTél. 021 881 29 70  
Fax 021 881 63 31  
Natel 079 446 17 70[www.mep-etancheite.ch](http://www.mep-etancheite.ch)E-mail: [mongepartners@freesurf.ch](mailto:mongepartners@freesurf.ch)Bernard Demierre  
1041 BottensTél. + Fax 021 881 20 19  
Natel 079 606 34 50**GARAGE DES CHAMPS**Réparations toutes marques  
Préparation pour expertise  
Dépannage  
Test pollution + diesel**LE MOINE**  
**BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl**VINS - BIÈRES - MINÉRALES  
CONSIGNATION POUR MANIFESTATION & LIVRAISON À DOMICILE«TONTON»  
Meylan Philippe  
079 676 32 77«LE MOINE»  
Martin Pierre  
079 435 12 90[boissons.gdv@romandie.com](mailto:boissons.gdv@romandie.com)

Tél./Fax: 021 881 53 33

4, ch. du Pay - 1041 Poliez-Pittet

Echallens

*boutique***ESPACE** *homme*  
*femme*[www.espacehomme.ch](http://www.espacehomme.ch)*Bertrand Clot*

Maîtrise fédérale

Gypserie  
Peinture  
Papier peint  
MoquetteLa Carnassière  
1041 BOTTENS  
Tél. 021 881 42 84  
Fax 021 881 47 26